

*Textes du père Emmanuel*

## L'Orient ne trouvera de repos que dans l'unité

— I —

### Au sujet des affaires d'Orient. Prière pour la Terre sainte

On pourrait croire que cette notule a été écrite pour aujourd'hui, tant elle s'applique à la situation présente de la Terre sainte. Elle date d'août 1897 (*Bulletin*, tome VII, page 498). Mais c'est que la *pensée chrétienne* transcende le temps.

*Le sel de la terre.*

\*

**D**EPUIS quelques mois, on a beaucoup écrit sur les affaires d'Orient. Que d'encre on a versé sur ces graves questions, et pourtant nous ne savons si quelque écrivain a scruté à ce sujet le fond de la pensée chrétienne. A dire vrai, la pensée chrétienne, on ne sait plus guère où la trouver dans les esprits du temps présent.

Cependant, il y a encore, sur la terre, des esprits qui vivent de la foi des anciens jours. Par exemple, nos chartreux. Tous les jours, ils ont une prière pour la Terre sainte. Elle se compose du psaume 78 : « O Dieu, les païens sont venus dans votre héritage... etc. » ; du psaume 122 : « Vers vous j'ai levé mes yeux... etc. » ; du *Pater*, de l'*Ave*, de quelques versets, de l'oraison qui suit :

*Oremus.*

*Deus, qui ad exhibenda nostræ Redemptionis mysteria, terram promissionis elegisti : libera eam, quæsumus, ab instantia paganorum, et restitue eam cultui christiano ; ut gentilium incredulitate confusa, populus tuus christianus, in te confidens, de tuæ virtutis potentia gloriatur.*

Prions.

O Dieu, qui pour opérer les mystères de notre rédemption, avez choisi la Terre promise, délivrez-la, nous vous prions, de la présence des païens et restituez-la au culte chrétien, afin que l'incrédulité des gentils soit confondue, et que le peuple chrétien qui est le vôtre se glorifie en votre toute-puissance.

## — II —

**Les neuf questions**

On a pu lire, dans l'article donné précédemment, l'histoire des « neuf questions » que M. Vladimir Soloviev adressa à l'archiprêtre Platonov. Voici le commentaire qu'en fit le père Emmanuel dans sa *Revue de l'Église grecque-unie* (tome I, année 1886, pages 337-339 [octobre], 353-355 [novembre], 369-372 [décembre]).

*Le sel de la terre.*

\*

**L**ES NEUF QUESTIONS ont été portées par la *Revue* sur bien des points de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Elles sont en route et feront leur chemin. Nous avons promis de les examiner ici même : nous commençons notre travail.

## Première question

*Les canons des conciles œcuméniques prescrivent que la foi de Nicée soit conservée intacte, regardent-ils le sens ou la lettre du symbole de Nicée-Constantinople ?*

Nous demanderons aux faits et à l'histoire la réponse à cette première question. Ainsi :

1<sup>o</sup>) Les mots *Deum de Deo* que chantent au symbole toutes les Églises latines ne se disent point dans les Églises grecques, ni dans les Églises unies, ni dans les Églises dissidentes.

2<sup>o</sup>) Les mots *Descendit de caelis*, ainsi que les mots *Descendit ad inferos*, et ceux-ci *Secundum Scripturas*, manquent en grand nombre d'exemplaires. L'Église grecque n'a pas les mots *Descendit ad inferos* dans son symbole.

3<sup>o</sup>) Un ancien concile de Carthage, lisant le symbole de Nicée, n'y avait pas les mots *de caelis* après *descendit*. Il n'avait pas non plus les mots *Descendit ad inferos*.

De tous ces faits, il est facile de conclure que, d'un côté ou de l'autre, il y a eu dans le texte du symbole ou des additions ou des suppressions. Ces additions ou suppressions portaient une atteinte au texte matériel du symbole.

Si donc la pensée des conciles œcuméniques avait été de maintenir intact le texte matériel du symbole, il y eût eu des réclamations contre les auteurs de ces additions ou suppressions.

Or, l'histoire ecclésiastique mentionne-t-elle de semblables réclamations ? A-t-on jamais entendu des voix s'élever contre les auteurs de ces additions ou suppressions ? Y a-t-il eu jamais dans l'Église des contestations à ce sujet ?

Non, jamais !

Nous en concluons que la pensée des conciles œcuméniques a toujours été de conserver intacte la doctrine du symbole, mais non le texte matériel.

Si donc l'Église a pu ajouter à son symbole les mots *Deum de Deo, de coelis, Secundum Scripturas, Descendit ad inferos* ; nous ne voyons pas pourquoi elle n'aurait pu y ajouter le mot *Filioque*, lequel est une explication de la doctrine, et rien autre chose, comme il a été démontré au concile de Florence.

## Deuxième question

*Le mot Filioque, ajouté au texte primitif du concile de Nicée-Constantinople, contient-il inévitablement une hérésie : et dans l'affirmative, quel est le concile œcuménique qui a condamné cette hérésie ?*

La doctrine de la procession du *Père et du Fils*, ex *Patre Filioque*, a été enseignée par un grand nombre de saints docteurs : les Pères grecs en grand nombre l'ont enseignée formellement, affirmant que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils : d'autres l'ont enseignée équivalamment, disant que le Saint-Esprit procède du Père par le Fils.

Cette doctrine exprimée soit par la formule *du Père et du Fils*, soit par celle-ci *du Père par le Fils*, a toujours été enseignée dans l'Église, et cela pendant de longs siècles, sans qu'il y ait eu à ce sujet aucune difficulté, aucune controverse. Il y avait unité de sentiment bien qu'il y eût sur quelques points variété d'expression : la foi était la même partout. En sorte qu'il est absolument impossible que le mot *Filioque* exprime une hérésie ; ou bien il faudrait dire que pendant bien des siècles l'hérésie était enseignée dans toute l'Église sans réclamation de personne. Mais c'est chose absurde, dès lors impossible.

Saint Augustin enseigne constamment que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils : qui jamais a réclamé contre sa doctrine ? Non seulement jamais réclamation ne s'est élevée contre lui, mais il a été solennellement loué par le sixième concile œcuménique, tenu en Orient. Saint Ambroise enseigne la même doctrine, et comment l'Église grecque, si elle n'avait pas approuvé en tout le grand docteur, aurait-elle pu chanter et pourrait-elle chanter encore à sa gloire ces magnifiques éloges que la *Revue* a cités dernièrement ? Saint Léon I<sup>er</sup>, que le concile de Chalcédoine acclama si solennellement, enseigne de même que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et pourtant l'Église grecque dans l'office du grand pontife décerne à sa doctrine, et sans réserve aucune, les plus magnifiques éloges.

Il est donc de toute impossibilité que le mot *Filioque* renferme une hérésie.

L'auteur de la seconde question demande, dans le cas où il y aurait là une hérésie, dans lequel des conciles œcuméniques cette hérésie aurait été condamnée.

Poser cette question c'est la résoudre ; car jamais l'Église dans ses conciles n'aurait pu condamner une doctrine qui est la sienne, qui a été professée par elle

dans tous les temps, et qu'elle a formulée par le mot *Filioque* quand elle y a été contrainte par l'hérésie, ainsi que nous l'avons fait observer.

### Troisième question

*Si ladite addition, qui est apparue dans les Églises d'Occident au VI<sup>e</sup> siècle, et qui fut connue en Orient vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle, contient une hérésie, comment se fait-il donc que les deux derniers conciles œcuméniques, le sixième en 680 et le septième en 787, n'ont pas condamné cette hérésie, et n'ont pas anathématisé ceux qui l'avaient acceptée, mais au contraire sont demeurés en communion ecclésiastique avec eux ?*

Il faut distinguer ici la doctrine et l'expression de la doctrine par l'insertion au symbole du mot *Filioque*. La doctrine est de tous les temps, et l'Église catholique l'a constamment enseignée. Toutefois l'insertion au symbole ne fut prescrite qu'en 589 au concile de Tolède. Le Concile prit cette grave résolution, forcé par la nécessité de défendre la foi contre des hérétiques.

Ici, l'auteur des neuf questions demande avec raison comment il se fait que les deux conciles œcuméniques célébrés après l'addition n'ont pas condamné cette témérité inouïe, cette hérésie nouvelle. Ils n'ont pas condamné, chacun le comprend, parce qu'il n'y avait là ni hérésie nouvelle, ni témérité quelconque : ils n'ont pas condamné parce qu'il n'y avait rien à condamner, parce que l'Église ne se condamne pas elle-même.

### Quatrième question

*S'il est impossible d'affirmer avec certitude que cette addition (le mot *Filioque*) est une hérésie, n'est-il pas libre à tout orthodoxe de suivre à ce sujet le sentiment de saint Maxime le confesseur, qui dans sa lettre au prêtre Marin justifie ladite addition, et lui donne un sens orthodoxe ?*

Oui, la doctrine de la procession du Père et du Fils *Ex Patre Filioque* avait été signalée à saint Maxime. Y vit-il une hérésie ? Nullement. Y vit-il une atteinte sacrilège au symbole ? Pas le moins du monde.

Il répondit à son interrogateur que l'on citait pour cette doctrine plusieurs témoignages des Pères latins, et de plus un témoignage on ne peut plus formel de saint Cyrille d'Alexandrie dans son *Commentaire sur l'Évangile de saint Jean*.

Ayant ainsi mis cette doctrine à l'abri de toute censure, saint Maxime entreprend de l'expliquer et de la concilier avec la doctrine de l'Église grecque, laquelle dit communément que le Saint-Esprit procède *par le Fils*.

Si donc saint Maxime, que toute l'Église grecque honore et salue comme le prince de l'orthodoxie, la lyre du Saint-Esprit, le héraut et le martyr de la foi chrétienne, si saint Maxime ne trouvait rien à condamner dans la doctrine de la

procession *Ex Patre Filioque*, n'est-il pas libre à tout orthodoxe de suivre son sentiment ? Nous ne voyons rien absolument qui puisse contraindre les chrétiens d'Orient à penser autrement que saint Maxime.

### Cinquième question

*Quelles sont, en outre du Filioque, les autres doctrines hérétiques de l'Église romaine, et dans quels conciles œcuméniques ont-elles été anathématisées ?*

Les principaux reproches des Grecs à l'Église romaine, en outre du *Filioque*, sont relatifs :

- 1°) à l'usage du pain azyme dans l'eucharistie ;
- 2°) à l'état des âmes après la mort ;
- 3°) au purgatoire ;
- 4°) à la primauté de droit divin du Saint-Siège sur toute l'Église.

A tous ces reproches, il est facile de répondre :

1°) Que l'usage du pain azyme dans l'eucharistie est très ancien dans l'Église, et que jamais les saints Pères n'ont rien reproché à l'Église romaine à ce sujet. Si donc, dans les premiers siècles de l'Église, les Grecs consacrant avec du pain levé et les Latins avec l'azyme vivaient en paix et en communion ecclésiastique les uns avec les autres, c'est que dans la pratique des uns et des autres il n'y avait rien qui touchât au dogme ; si donc, en ces temps-là, Grecs et Latins demeuraient unis en une seule Église, pourquoi ne pourrait-il pas en être ainsi aujourd'hui comme autrefois ?

2°) Au sujet de l'état des âmes après la mort, les Grecs modernes enseignent que la récompense des justes et le châtement des méchants sont retardés jusqu'après le jugement dernier : mais ce n'est point là la doctrine ancienne, où l'on cite des témoignages innombrables des Pères grecs, et surtout des témoignages tirés des offices des saints, lesquels prouvent que les saints voient Dieu dès maintenant, et qu'ils jouissent actuellement de la vision béatifique. Les choses étant ainsi, comment les Orientaux pourraient-ils reprocher à l'Église romaine de tenir une doctrine qui est celle des Pères grecs comme celle des Pères latins, une doctrine qu'ils confessent eux-mêmes très souvent dans leurs offices des saints ?

3°) Au sujet du purgatoire, il faut dire que c'est là une question de mots, non de doctrine ; car, dans les prières pour les morts, l'Église grecque demande à Dieu, pour les âmes des défunts, *le repos, la lumière et la paix*, absolument comme le fait l'Église romaine : si donc la doctrine est la même au fond, il n'y a pas lieu à contester sur le mot *purgatoire*, puisque les deux Églises s'accordent à demander que les âmes des défunts soient *purifiées* de leurs péchés.

4°) En ce qui concerne la primauté du pape, de droit divin, et non seulement de droit ecclésiastique, sur toute l'Église, nous disons qu'elle est fondée sur les paroles mêmes de Notre-Seigneur, reconnue par les Pères tant grecs que latins, et proclamée telle par les conciles œcuméniques.

Sur tous ces points, il est donc facile non seulement de justifier l'Église romaine, mais de convaincre d'erreur tous ceux qui se sont écartés de la doctrine commune des saints Pères d'Orient et d'Occident ; et l'on a par là la réponse à la seconde partie de la question : *Quels sont les conciles œcuméniques qui ont condamné des erreurs de l'Église romaine ?* Les saints conciles n'ont rien condamné dans l'Église romaine parce qu'elle est à l'abri de l'erreur, parce que, comme nous l'avons déjà observé, l'Église ne se condamne point elle-même.

### Sixième question

*Dans le cas où il faudrait reconnaître que l'Église romaine n'est pas coupable d'hérésie, mais de schisme : comme le schisme, d'après l'exacte définition des saints Pères, a lieu lorsqu'une partie de l'Église, ecclésiastiques et séculiers, pour quelque question de rite ou de discipline, se sépare de l'autorité ecclésiastique légitime, on demande de quelle autorité ecclésiastique légitime s'est séparée l'Église romaine ?*

Il est de toute évidence, d'après ce que nous avons dit en réponse aux cinq premières questions, que l'Église romaine n'est pas coupable d'hérésie. De tous ceux qui lui ont lancé ce reproche, il n'y en a pas un qui ait eu caractère pour juger l'Église romaine.

Mais si elle est actuellement séparée de communion vis-à-vis de l'Église grecque, n'est-elle point alors dans le schisme ? Si le patriarche de Constantinople est *patriarche œcuménique*, et qu'il ait jugé l'Église romaine, sa *filie*, comme coupable de schisme, n'est-elle point vraiment schismatique ?

Or, nous disons que le patriarche de Constantinople n'est patriarche œcuménique ni de par le droit divin, ni de par le droit ecclésiastique.

Il ne l'est pas de droit divin, car ce n'est point à lui qu'il a été dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église* ; ce n'est point à lui qu'il a été dit : *Pais mes agneaux, pais mes brebis*.

Il ne l'est pas de droit ecclésiastique, car jamais concile œcuménique ne lui a donné le titre de l'autorité de patriarche œcuménique ; il est donc simplement le patriarche de Constantinople ; et comme jamais l'Église romaine n'a été soumise au patriarche de Constantinople, jamais celui-ci n'a eu caractère ni autorité pour la juger.

Mais on demande *de quelle autorité ecclésiastique légitime s'est séparée l'Église romaine*, pour pouvoir être dite schismatique ? On le demande, mais il n'y a pas de réponse possible ; et, comme l'on est obligé de reconnaître que l'Église romaine n'est pas hérétique, on est également obligé de reconnaître qu'elle n'est pas schismatique.

Ces deux points bien établis, il en découle des conséquences très graves que l'auteur des neuf questions va nous développer.

## Septième question

*Si l'Église romaine n'est pas coupable d'hérésie, et si elle ne peut être en état de schisme, n'ayant point au-dessus d'elle d'autorité dont elle ait pu se séparer ; ne faut-il pas reconnaître que cette Église demeure partie intégrante de l'unique Église catholique du Christ, et qu'ainsi la séparation des Églises n'a aucun motif vraiment religieux et ecclésiastique, et n'est qu'une œuvre de la politique humaine ?*

Les déductions de l'auteur des *Neuf questions* sont logiques, et dès lors absolument inattaquables. Nous les réduisons à ces deux syllogismes :

Premier syllogisme : Si l'Église romaine peut être jugée en matière de foi et d'hérésie, elle ne peut l'être que par un concile œcuménique ;

Or, jamais concile œcuménique n'a condamné l'Église romaine pour cause d'hérésie ;

Donc, l'Église romaine n'est pas hérétique.

La majeure de ce raisonnement est d'une vérité incontestable ; car nul ne peut être jugé par ses inférieurs : la mineure est évidente par l'histoire : la conclusion est donc acquise : l'Église romaine n'est pas hérétique.

Second syllogisme :

Nul n'est schismatique que par le fait de sa séparation du supérieur ecclésiastique légitime ;

Or l'Église romaine n'a jamais pu se séparer d'un supérieur légitime, puisqu'il n'en existe pas pour elle ;

Donc, elle n'est pas schismatique, elle ne peut pas l'être.

Il suit de là nécessairement que l'Église romaine n'est pas en dehors de la vraie Église du Christ. Il y a mieux : il suit de tout ce qui a été dit que non seulement elle est de la vraie Église, mais qu'elle ne peut pas n'en pas être. De conséquence en conséquence nous sommes amenés à reconnaître que le pontife romain est nécessaire à l'Église ; en sorte que rien n'est plus vrai, rien n'est plus lumineux, rien n'est plus logique que le mot de saint Ambroise : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia* – Là où est Pierre, là est l'Église. Pierre est nécessairement avec l'Église, et l'Église nécessairement avec Pierre. Et comment pourrait-il en être autrement ? C'est sur Pierre que le Christ a bâti son Église, c'est à Pierre qu'il a enjoint de paître ses agneaux et ses brebis. La pierre fondamentale d'un édifice n'est-elle pas inséparable de l'édifice ? Connaît-on un troupeau sans pasteur ? Le ciel et la terre passeront, mais la parole du Sauveur ne passera pas : bâtie sur Pierre, son Église demeure avec Pierre, comme Pierre avec son Église : confié à Pierre, le troupeau demeure avec son pasteur, comme le pasteur avec son troupeau.

Mais des divisions se sont produites : une partie du troupeau demeure séparée de Pierre : il est des brebis qui n'écoutent pas sa voix. Séparation douloureuse, à jamais regrettable : car si elle s'est produite, ce n'a point été pour obéir à

la parole du Christ, mais bien plutôt à la parole de l'homme : œuvre de politique humaine, comme dit notre auteur, elle disparaîtra le jour où les hommes ne prendront conseil que de Dieu, et reviendront avec amour à l'unique bercaïl, à l'unique pasteur de tout le troupeau, à celui à qui le Sauveur a confié ses agneaux et ses brebis.

### Huitième question

*Si notre séparation de l'Église romaine ne s'appuie sur aucun principe vraiment admissible, nous tous, chrétiens orthodoxes, tenant plus compte des choses divines que des humaines, ne devrions-nous pas travailler efficacement à rétablir l'unité des Églises entre Orientaux et Occidentaux, et cela pour le bien de toute l'Église ?*

Tenir plus de compte des choses divines que des humaines, chercher avant tout le royaume de Dieu, sauver son âme au prix de tous les sacrifices, c'est là le devoir de tout chrétien. Tout chrétien qui dit au Père céleste : *Que votre règne arrive*, travaille à l'union de tous.

Les Orientaux sentent le besoin de l'union. Nous entendions dernièrement un de leurs prêtres semblant croire qu'il n'y avait point aujourd'hui d'Église vraiment catholique.

Un très honorable archiprêtre russe, bien connu à Paris, n'a-t-il pas fait imprimer ces mots : *l'Église catholique orientale*. Son âme a dû souffrir en écrivant ces trois mots : car si l'Église est catholique, elle n'est pas orientale ; et si vous l'appellez orientale, vous confessez par là même qu'elle n'est pas catholique. Mais le symbole nous oblige à croire en l'Église catholique.

Il faut la trouver, et se jeter dans son sein. Rien n'est plus facile que de la trouver. Son nom c'est l'Église catholique tout court. Au Nord comme au Midi, en Orient comme en Occident, tout le monde lui donne ce nom, et ne le donne qu'à elle.

L'auteur des *Neuf questions* s'écrie : Ne devrions-nous pas travailler à rétablir l'union ? C'est bien dans le même sens que Bessarion s'écriait jadis au concile de Florence :

Nous avons prouvé que les Pères latins ont la même doctrine que les Orientaux : et il est manifeste pour tous que les Latins suivent les Pères occidentaux et orientaux, lesquels sont les Pères et les docteurs de tous. Quelle raison aurions-nous de nous séparer de tels hommes ? Quelle défense présenterons-nous à Dieu pour demeurer séparés de nos frères pour l'union desquels dans un même troupeau il est descendu du ciel, s'est incarné et fut crucifié ? Quelle sera notre excuse auprès de la postérité, et même auprès de la génération présente ? Car je ne sais s'il y aura une postérité pour ceux sur qui nous amènerions tant de périls, une telle calamité. Ne souffrons pas cela, ô Pères très honorés, ne prononçons pas une telle sentence : ne prenons pas un



parti si funeste pour nous et pour les nôtres : de pasteurs que nous sommes ne devenons pas des loups pour ceux qui nous regardent : ne les livrons pas aux ennemis, pour la perte de leurs corps et de leurs âmes. Pour moi, et que ces mots soient ma protestation à toute la nation et à tous les chrétiens, jamais je ne partagerai ce sentiment, jamais je ne livrerai les corps, les âmes, la foi, les cités, les tombeaux de nos pères, la liberté et tous les biens ensemble dont la perte suivrait le schisme et notre séparation non justifiée d'avec les Latins. Pourquoi donc choisirions-nous tant et de si horribles malheurs !

Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, le pire avis l'emportait, je proteste de nouveau, que tout le genre humain, que tout âge, tout ordre et toutes conditions, sachent que je suis innocent de ce mal, de ce schisme funeste : jamais je n'ai pensé et je ne puis croire que l'on puisse, contre toute raison, se séparer des Latins. Car je ne puis me persuader qu'ils n'ont pas une créance pieuse et vraie, et qu'ils ne croient pas comme les Pères de l'Orient et de l'Occident. Je n'ignore pas les périls, les calamités, les ruines qui vont fondre sur nous et sur notre état : j'ai tout prévu, tout prédit, et j'ai fait mon possible pour tout empêcher. Si je n'ai pu réussir, la faute n'en sera point à celui qui parle, mais à ceux qui entendent. (*Bessarionis ad synodum orientalem Oratio dogmatica*, in fine.)

Il faut convenir que Bessarion était pontife cette année-là, et qu'il a prophétisé.

Instruit à l'école de tant de malheurs, l'Orient ne trouvera de repos que dans l'unité.

### Neuvième question

*Si le rétablissement de la communion ecclésiastique entre les Orientaux et les Occidentaux est pour nous un devoir, devons-nous retarder l'accomplissement de ce devoir sous le prétexte des péchés et des imperfections des autres ?*

Chacun sait que, dans les enfants d'Adam, la volonté est plus malade que l'intelligence : et alors que l'esprit voit la vérité, aperçoit le devoir, souvent la volonté demeure hésitante, et ne se porte pas vite à l'accomplissement du devoir connu.

Il y a plus : la volonté, se complaisant dans ses hésitations, souvent invite l'esprit à lui trouver, sinon des raisons, au moins des prétextes contre l'accomplissement du devoir.

L'auteur des *Neufs questions* connaissait parfaitement ces divers états psychologiques, et après le magnifique travail par lequel il a amené les âmes à la vue de la vérité catholique, il a aperçu un phénomène moral qui pouvait compromettre tout l'effet de sa démonstration.

Il s'est dit que plusieurs pourraient se faire cette réflexion : Mais les Latins ne sont pas plus que nous sans péché ; ils ont leurs vanités, leurs prétentions, leurs préjugés, leurs misères grandes et petites : tout cela ne doit-il pas nous détourner

de l'union avec eux ?

Ah ! si l'on disait aux Orientaux : Unissez-vous aux misères de l'Occident, ils feraient bien de n'avancer pas. La question heureusement n'est pas là. Les Orientaux doivent se dire uniquement : Il nous faut revenir à la foi de *nos* pères, à l'Église *une* de *nos* pères : et comme la foi des pères est la foi catholique, comme l'Église *une* des Pères est l'Église catholique, c'est à elle qu'il faut revenir afin d'être dans la voie, la vérité et la vie, c'est-à-dire en Jésus-Christ notre unique Sauveur.

Loué, aimé et adoré soit-il par l'Orient et l'Occident, dans le temps et l'éternité. *Amen!*

### — III —

## La question de l'union chez les Orientaux

Ce texte est extrait de la *Revue des Églises d'Orient* (nouveau nom de la *Revue de l'Église grecque-unie* depuis avril 1890). Il donne une bonne idée de l'argumentation que le père Emmanuel développait pour convaincre ses lecteurs orientaux de la fausseté des arguments avancés par l'orthodoxie et du bien-fondé d'un retour à l'unité romaine. C'est de l'excellente apologétique comme on aimerait en avoir aujourd'hui. (Tome III, pages 321-323, septembre 1892.)

*Le Sel de la terre.*

\*

**L**A QUESTION de l'union chez les Orientaux fut posée pour ainsi dire dès le jour de la séparation. Car la séparation entre chrétiens est chose anormale. Il semble donc que tous les chrétiens devraient aspirer à l'union, y travailler, et faire tous les efforts possibles pour y arriver.

Cela doit être, c'est la volonté de Dieu : mais malheureusement il faut bien reconnaître que cela n'est pas.

Il s'est amassé, dans l'esprit de bien des Orientaux, des préjugés innombrables, et des préjugés d'une puissance (nous pourrions écrire un autre mot), d'une puissance incomparable. Il n'y a pas longtemps, nous nous entendions dire que les Latins sont capables et coupables de tout. Ils ont altéré les manuscrits, ils ont interpolé les textes, ils ont tout bouleversé, ils en sont venus à tel point qu'on pourrait les entendre affirmer que le lait est noir. Et puis, n'ayant point passé par les grandes universités allemandes, ils ne sont point savants.

Si l'on parle du concile de Florence, vite on nous crie que le pape a acheté les voix des Orientaux... étaient-elles donc à vendre ? Rien n'est plus faux. Les

Orientaux qui parlent ainsi du concile de Florence gagneraient immensément à en lire les actes. Il est vrai que c'est long, très long ; mais, dans ces longues discussions, que de questions soulevées, traitées, résolues ! Que de science dans ces grands théologiens ! Quelles études approfondies de la Tradition et des Pères ! Malheureusement tout cela ne compte pour rien, le préjugé est là, et il a déclaré que ce concile n'est pas un concile. Nous demandons qu'avant de le juger ainsi, on veuille bien l'étudier. Nous n'hésitons pas à le déclarer, tout oriental qui, de bonne foi, étudiera ce concile, ne pourra pas se refuser à y reconnaître la vérité, et il se rendra à elle.

Mais qui donc étudie sérieusement ? Qui donc cherche la vérité, la vérité pour elle-même ? Soloviev a fait cela, et nous savons à quoi il a abouti. Il n'est pas le seul, nous connaissons quelques esprits généreux qui ont suivi la même voie, et sont arrivés au même but ; mais qu'ils sont rares ! L'héroïsme, après tout, n'est pas le fait de tout le monde.

Et puis, il faut bien le reconnaître, les masses ne savent pas, et le pauvre peuple est le plus souvent dans la bonne foi sur la question de l'Église. Il veut adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ, prier la sainte Vierge et les saints, sauver son âme et arriver au ciel... Dieu le jugera selon sa conscience, et rendra à chacun selon ses œuvres.

Mais ce peuple a des pasteurs, et c'est à eux surtout à faire la lumière dans les âmes. Nous connaissons quelques évêques d'Orient qui travaillent avec un véritable zèle à moraliser les populations. Rien n'est plus nécessaire ; mais la moralité a besoin d'une base solide, celle de la foi, et de la foi telle qu'elle a été enseignée par Notre-Seigneur et par ses apôtres. Il ne suffit pas à une Église de se dire apostolique pour être véritablement apostolique, autrement tous les protestants auraient gain de cause, et les Orientaux sont d'accord avec les catholiques pour proclamer que les protestants ont innové : leur doctrine, si doctrine il y a, n'est donc point apostolique.

Le vrai, dit Tertullien, c'est ce qui est le premier. *Id verum quod prius*. Or, nous voyons par l'histoire et par les conciles œcuméniques, que, pendant huit siècles et plus, l'Église de Jésus-Christ avait à sa tête le pontife romain, le successeur de saint Pierre. Si cela a été pendant huit siècles, cela doit être maintenant encore, et devra être dans tous les siècles jusqu'à la fin. L'Église est ce que l'a faite Notre-Seigneur.

Assurément, nous crie-t-on de toutes parts. Mais le pape est tombé, lui qui était premier, et dès lors celui qui était second est devenu premier.

Reprenons tous les termes de cet argument. Le pape est tombé ; mais dirons-nous avec Soloviev, qui donc l'a jugé et déclaré tombé ? Quel concile œcuménique a donc examiné le cas, jugé le coupable, et déclaré que l'Église avait perdu... la tête, sa tête, son chef en un mot ? Soloviev a posé la question il y a bien des années, et la réponse se fait encore attendre. Le pape n'a pas été jugé, parce qu'il ne pouvait l'être. Les juges manquaient, et si Notre-Seigneur a consti-

tué son Église de manière que le pape ne pût être jugé, c'est qu'il l'avait mis à l'abri de l'erreur, c'est qu'il lui avait garanti que sa foi ne faillirait pas.

On dit ensuite : Le second est devenu premier ! Où est-ce écrit ? dans l'Évangile, dans la Tradition, dans les Pères ? Nulle part ; ce serait là la plus hardie, la plus inouïe de toutes les nouveautés.

Et puis, voyez comment, dans le fait, le second est loin d'être devenu le premier. Ses frères les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem se refusent absolument à reconnaître sa primauté : ils l'appellent leur frère ; mais leur père, jamais ! L'Église russe reconnaît-elle quelque primauté au patriarche de Constantinople ? Nullement ; elle lui rend quelque honneur, mais elle veille avec une attention jalouse à ce qu'il n'exerce chez elle aucune autorité réelle. Il y a plus et mieux : quand le patriarche de Constantinople prononça l'excommunication contre le clergé bulgare, l'Église russe a-t-elle suspendu sa communion avec les exarchistes ? Pas du tout. Preuve évidente que le second est bien loin d'être le premier, et ne le deviendra jamais.

Mais, nous dira-t-on, ce premier, qui se nomme Pierre, est-il donc nécessairement] de droit divin ? Nous l'affirmons sans hésiter, et ceux mêmes qui refusent l'obéissance à Pierre nous prouvent la nécessité de sa suprême autorité. Comment cela ? La chose est facile à comprendre : toutes les Églises qui se sont soustraites à l'autorité de Pierre sont devenues ce que l'on sait, des Églises d'État. C'est l'État qui a remplacé Pierre. Or, nous le demandons, Notre-Seigneur a-t-il institué son Église pour être une Église d'État ? Il faudrait avoir des yeux bien perçants pour trouver cela dans l'Évangile ; ce que l'on y trouve, c'est que Notre-Seigneur a confié à Pierre le soin de son troupeau, le soin des agneaux et des brebis. D'où nous concluons que tant que Notre-Seigneur aura un troupeau sur la terre, Pierre sera là pour le gouverner, et que tous ceux qui ne veulent pas être du troupeau de Pierre, se mettent dans le cas de n'être pas reconnus par Notre-Seigneur pour ses brebis.

Saint Ambroise l'a dit : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia*. Là où est Pierre, là est l'Église. Et la parole du grand docteur n'est que l'écho de la parole de saint Matthieu : Πρῶτος Σίμων, ὁ λεγόμενος Πέτρος : *Le premier est Simon, qui est appelé Pierre* (Mt 10, 2).



# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**